



**Commission des urgences
préhospitalières du canton de
Neuchâtel**

Contact :
M. Andy Willener
Président
079 534 22 53



**COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS**

**Dicastère de l'administration, de la
santé et de la sécurité publique**

Contact :
M. Benoît Simon-Vermot
Conseiller communal
032 886 43 40

Vingt-quatre heures d'exercices pratiques avec l'Ecole supérieure de soins ambulanciers de Genève

Pour la huitième année consécutive, les services de secours de Val-de-Travers sont partenaires de l'Ecole supérieure de soins ambulanciers (ESAMB) et de la Haute école de santé (HEdS) de Genève pour la mise sur pied d'exercices pratiques qui se dérouleront du **vendredi 4 mai dès 17h00 jusqu'au samedi 5 mai en fin de journée** sur le territoire du district.

Les 19 étudiants ambulanciers de 3^e année de l'ESAMB et les 35 étudiants infirmiers et sages-femmes de l'HEdS seront placés dans des situations concrètes. Près de 50 interventions ont été planifiées sur l'ensemble de la région, dont une désincarcération et un événement médico-sanitaire majeur nécessitant le triage, le traitement, la traçabilité et le transport de nombreuses victimes jusqu'aux urgences.

Les acteurs du système des soins préhospitaliers, les services cantonaux de la santé publique et de la sécurité, ainsi que l'organisation de gestion de crise et de catastrophe du canton de Neuchâtel (ORCCAN) soutiennent l'évènement. La Fondation Urgences Santé (Centrale 144), le service des Ambulances Roland, le SIS des Montagnes neuchâteloises, le Service communal de la sécurité de la Ville de Neuchâtel, le SMUR de l'Hôpital neuchâtelois (HNE), le cardiomobile du canton de Genève et le détachement desservant le Poste Médical Avancé - Véhicule de soutien sanitaire (PMA-VSS) participeront aux différentes interventions. La chaîne des secours sera complétée par le Secours Alpin Suisse (SAS). Dans le but de simuler la prise en charge hospitalière, l'HNE a également mis à disposition l'infrastructure de son site de Couvet.

En ce qui concerne la Commune de Val-de-Travers, son personnel ambulancier, celui du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) et de l'Organisation de protection civile (OPC) seront appelés à fournir un travail d'encadrement et d'appui aux côtés de sept ambulances engagées par l'ESAMB. Plus de 100 personnes seront donc mobilisées pour l'occasion.

Une présentation à l'attention des personnalités et des journalistes est prévue **le samedi 5 mai 2018 à 08h00, à la salle de réunion du dicastère de l'économie, des finances et de la cohésion sociale (DEF COS), rue des Collèges 2 à Couvet** (accès par l'entrée nord). Ensuite, le déplacement sera organisé sur le lieu de l'exercice « événement majeur ». Veuillez prévoir des vêtements adaptés à la météo et de bonnes chaussures.

Pour des raisons de sécurité, il ne sera pas possible de se rendre sur les lieux de l'exercice en dehors de la vision organisée.

M. Laurent Jampen, responsable de formation à l'ESAMB et organisateur de l'évènement, se tient à disposition des représentants des médias qui désirent assister à un ou plusieurs exercices (076 615 68 77).